



## COMITÉ ANIMER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ

### EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 18 FÉVRIER 2026 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

- Membres :
- Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale
  - M. François Bergeron, citoyen
  - M. René Martin, conseiller municipal et président du comité
  - M. Pierre Piché, conseiller municipal (arrivée : 8 h 45)
  - Mme Nancy Sabourin, conseillère municipale et vice-présidente du comité
- Invitées et invités
- M. Éric Angers, directeur général adjoint – Proximité (départ : 10 h 49)
  - Mme Karine Bertrand, cheffe de division – Loisirs et vie communautaire
  - M. Dany Boivin, coordonnateur – Loisirs (8 h 42 à 9 h 26)
  - M. Philippe Champagne, chef de division – Sport, événements et plein air
  - M. Jean-François Déry, coordonnateur – Architecture (8 h 31 à 8 h 51)
  - Mme Sophie Desfossés, directrice – Culture, loisirs et vie communautaire
  - M. Mathieu Doucet, directeur – Gestion des eaux et des immeubles (8 h 32 à 9 h 41)
  - M. Olivier Gauthier, coordonnateur – Administration et développement (10 h 47 à 11 h 32)
  - Mme Julie Gélinas, secrétaire de direction (8 h 32 à 9 h 45; retour : 10 h 14 à 11 h 38, 11 h 49)
  - M. Benoît Girardin, LBB Stratégies (8 h 51 à 9 h 26)
  - M. Maurice Goneau, conseiller aux liens avec la communauté (départ : 9 h; retour : 10 h 26)
  - Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités
  - Mme Nancy Kukovica, cheffe de division – Culture et bibliothèques
  - M. Jean-François Lasnier, conseiller municipal
  - Mme Roxanne Legault, directrice – Communications et participation publique par intérim
  - M. Frédéric Maurais, directeur – Bureau de projets, des actifs et de la performance organisationnelle (8 h 31 à 8 h 51)
  - Mme Marie-Pauline Michon, coordonnatrice – Loisirs (9 h 27 à 9 h 42)
  - Mme Cindy Moreau, cheffe de division – Bureau du développement social (11 h 31 à 11 h 55)
  - M<sup>e</sup> Annie Pagé, directrice générale par intérim (8 h 32 à 10 h 18)
  - Mme Élise Laurence Pauzé-Guay, coordonnatrice – Développement social (11 h 31 à 11 h 55)

Mme Cynthia Simard, directrice générale adjointe – Services organisationnels par intérim

Mme Sara Tardif, coordonnatrice – Loisirs (10 h 48 à 11 h 32)

M. Dominic Thibeault, directeur général adjoint – Planification et développement par intérim (arrivée : 10 h 02)

---

*Il est important de préciser que ce comité joue un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au comité exécutif ou au conseil municipal pour décisions ultérieures.*

1. **Ouverture de la réunion**

L'ouverture de la réunion est faite par le président du comité à 8 h 30. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

Le président demande aux membres du comité s'ils consentent à l'enregistrement de la réunion. Les membres consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2026**

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du comité du 21 janvier 2026 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité. Le président souligne que le point 6 sur la piscine du parc Martin-Bergeron a été déplacé à la partie huis clos du procès-verbal.

5. **Présentation projet 6000-22-027 Pavillon des Seigneurs – Reconstruction**

Les plans du nouveau Pavillon des Seigneurs étant complétés à 90 %, un survol des grandes orientations et des différents enjeux est présenté. On projette l'implantation de l'ancien pavillon, l'implantation du nouveau pavillon, le plan de l'intérieur du rez-de-chaussée, de l'étage ainsi que des photos de l'intérieur et de l'extérieur du bâtiment. L'appel d'offres pour la construction du nouveau pavillon devrait être lancé à la fin du mois de mars ou au début du mois d'avril. Des questions sont posées sur les fonctions, nouvelles et anciennes, du pavillon et celles qui ont été retirées, l'emplacement du stationnement, la possibilité de recouvrir d'un toit la patinoire extérieure malgré son nouvel emplacement, les coûts

de reconstruction en plus de la somme versée par les assurances et la date d'ouverture du pavillon.

**6. Dépôt de l'étude sur les sports de glace TR**

La Ville de Trois-Rivières souhaitait être accompagnée afin d'évaluer et de confirmer si les besoins en heures de glace de ses organismes sportifs et de ses partenaires étaient comblés par l'offre actuelle. Une firme externe a brossé un portrait de la demande pour les sports de glace, évalué l'offre en heures de glace et l'état des installations en sports de glace, obtenu des données comparables disponibles dans des grandes villes du Québec et des données de participation des fédérations sportives et enfin évalué et émis des constats et des conclusions sur l'adéquation entre l'offre et la demande. Pour ce faire, le profil sociodémographique de la Ville a été étudié, et l'offre et la demande ont été analysées, autant du point de vue des fédérations que des organismes. La firme conclut que les besoins actuels et projetés des organismes en sports de glace sont comblés par l'offre en heures de glace des arénas municipaux et privés de la Ville, qu'il y a peu ou pas de marge de manœuvre pour augmenter les heures de glace dans les arénas municipaux durant les périodes de pointe, qu'il n'est pas justifié de se doter d'une nouvelle glace, qu'il n'est pas souhaité qu'un aréna municipal ferme pour être remplacé par des heures louées au privé et que la location d'heures au privé pourrait s'avérer moins coûteuse que la construction et l'opération d'un nouvel aréna municipal. On précise que les arénas ne sont pas tous aux normes et qu'il existe un risque que la Ville doive éventuellement reprendre les heures de glace louées au privé pour les relocaliser dans ses arénas.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du comité ont pu s'exprimer, le comité recommande l'adoption de l'étude sur l'offre et la demande (besoins) pour les sports de glace. Approuvé à l'unanimité.

**7. Entente 2026-2028 – Ville de Trois-Rivières et Culture Mauricie**

En juin 2021, une entente d'une durée de trois ans a été signée entre Culture Trois-Rivières et Culture Mauricie. En janvier 2025, le secteur du développement culturel est arrivé à la Ville, et les programmes et les ententes en culture y ont été rapatriés. Il est maintenant temps de signer une nouvelle entente, cette fois entre la Ville de Trois-Rivières et Culture Mauricie. Les quatre orientations générales de l'entente sont décrites, de même que les six axes d'intervention, dont le plus important, le soutien au développement artistique. Puisque la Ville de Trois-Rivières et Culture Trois-Rivières conviennent de poursuivre leur collaboration et que les sommes réservées pour le plan d'action sont inscrites au budget 2026, la signature de l'entente 2026-2028 est recommandée, ce qui permettra de baliser la concertation pour les trois prochaines années. Des questions sont posées sur les formations qui

seront offertes, l'implication de Culture Trois-Rivières, la somme inscrite au budget de la Ville et le cri du cœur lancé par les troupes de théâtre de Trois-Rivières.

**Recommandation :**

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du comité ont pu s'exprimer, le comité recommande la signature de l'Entente 2026-2028 entre la Ville de Trois-Rivières et Culture Mauricie. Approuvé à l'unanimité.

**8. Présentation de la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire**

La mission, la vision et les valeurs de la Direction de la culture, des loisirs et de la vie communautaire sont présentées, de même que les trois divisions et les trois corporations mandataires de la direction. L'organigramme est expliqué, et les documents d'encadrement (règlements, politiques, plans directeurs et ententes) sont présentés. Le soutien aux organismes et ses programmes (au fonctionnement, autres programmes et formes de soutien) sont ensuite brièvement présentés. Un bref résumé des principaux services de proximité et des activités et événements est fait. Enfin, les principaux enjeux (budgétaires, programme triennal d'immobilisations) et projets stratégiques et opérationnels à venir sont énumérés.

[...]

**Levée de la réunion**

Il est 11 h 56. Tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.

---

M. René Martin  
Président du comité et conseiller  
municipal

---

Mme Carine Houle  
Secrétaire administrative aux  
commissions et comités